



# Correction du journal L'HEURE DU BILAN

En 2016, les correcteurs du « Parisien » - « Aujourd'hui en France », jusque-là ouvriers du Livre, sont passés sous le statut de journaliste, intégrant ainsi la rédaction. Ce changement s'est accompagné d'une baisse drastique des effectifs, comme le service en connaît depuis des années, les directions successives se persuadant qu'en amputant les services de la fabrication la situation économique du titre rebondirait. Ainsi, si les correcteurs étaient 21 en 2001, ils ne sont plus désormais que 4 à relire et corriger « Le Parisien » et « Aujourd'hui en France » !

Qui dit baisse des effectifs dit diminution de la charge de travail. La perte de postes à la correction s'est donc traduite par une augmentation du nombre de pages non corrigées dans les deux titres. Il y a quelques années encore, l'intégralité du « Parisien » et d'« Aujourd'hui en France » était relue et corrigée. Nous avons ensuite perdu la correction des cahiers régionaux – excepté leur une et les pages sports –, puis des unes des cahiers régionaux et des pages hippiques. Aujourd'hui, seul le tronc commun des deux titres est soumis au savoir-faire des correcteurs (à l'exception des pages hippiques), ainsi que les quelques pages sports des éditions régionales. Le résultat est là : la qualité du journal est pour le moins peu homogène – et nous pesons nos mots.

Deux ans après le changement de statut et une nouvelle baisse des effectifs, le service correction du « Parisien » - « Aujourd'hui en France » maintient la revendication qui a toujours été la sienne eu égard à sa charge de travail : nous voulons relire et corriger l'ensemble du contenu rédactionnel des deux titres, quel que soit le support, imprimé ou numérique (le site Web du « Parisien » échappant toujours à une correction professionnelle, quitte à être souvent l'objet de la risée de Twitter).

En attendant de retrouver leur charge de travail initiale, les correcteurs du « Parisien » - « Aujourd'hui en France » demandent, avec leur syndicat, le SGLCE-CGT, de pouvoir relire et corriger :

- Les unes des cahiers régionaux.
- La double page Grand Paris du « Parisien Dimanche » (seules pages qui ne sont pas relues de cette édition qui se veut pourtant particulièrement exigeante).
- Les articles et les infographies publiés sur [Leparisien.fr](http://Leparisien.fr).

Et ce, en parfaite adéquation avec l'accord bimédia signé récemment dans l'entreprise, au cœur duquel figure l'exigence de qualité.

**Les correctrices et correcteurs du « Parisien » - « Aujourd'hui en France »**

*10 Grenelle, le 28 août 2018*